



Gestion biens communs

Par **splbsi14**, le **28/10/2019** à **15:42**

Bonjour

Vous êtes mon ultime recours : en plein marasme financier avec mon époux car nous avons deux biens en location dont un avec un locataire non payeur depuis bien 5 ans ! Nous sommes en pleine séparation (mariage corps et biens) et le contexte financier m'empêche de déménager avec les enfants.

Est-ce possible d'établir par un notaire une séparation des 2 biens sachant qu'ils sont toujours en phase de remboursement auprès de la banque avec 2 emprunts distincts. Ainsi chacun pourrait gérer un logement même si je suis prête à gérer le logement le moins coûteux (à la fois côté emprunt et coût total).

Je découvre l'ampleur des dégâts car je n'ai jamais géré les comptes pourtant nous avons toujours tous 2 travaillé.

Quel pourrait être le coût d'une telle transaction auprès d'un notaire ? Et le délai ? Nous sommes liés à tous les niveaux et aucune banque ne souhaite m'ouvrir un compte face aux dettes du compte commun !

J'ai hâte de retrouver une autonomie financière. Je suis actuellement comme prise dans un piège hermétique. Si vous avez des contacts sur Paris je suis preneuse pour initier des démarches au plus tôt. D'avance, un grand merci pour votre soutien.